

Comprendre les calendriers partagés

Les calendriers partagés sont des **agendas google** accessibles au public et intégrés dans les pages du site internet du comité régional.

Leur gestion est assurée par le secrétariat général à l'aide d'une interface créée spécialement à cet usage.

Les calendriers partagés sont rattachés à une structure (comité régional , commission régionale, Comité départemental, commission départementale ...

Les comités départementaux qui souhaitent avoir un calendrier partagé sur leur page doivent en faire la demande auprès du secrétaire général.

Plusieurs calendriers partagés peuvent être fusionnés en un seul et représenter l'activité générale d'une structure : exemple la CTR dispose de différents calendriers pour ses activités comme formation MF1, MF2, TIV, collège des instructeurs, Secourisme etc..

Les événements des calendriers sont directement créés par les responsables désignés d'activités, de commissions régionales ou départementales ou de Codep (voir Saisir un événement sur un calendrier partagé)

Revision #5

Created Thu, Jul 21, 2022 9:25 AM by [Jean-Pierre Montseny](#)

Updated Sat, Oct 29, 2022 9:15 AM by [Jean-Pierre Montseny](#)